

LE COMITÉ DE PILOTAGE TRANSITOIRE

1. Contexte

Un groupe de travail chargé d'élaborer un plan de travail (2019-2020) pour l'Observatoire africain de la sécurité routière a été créé à la suite d'un certain nombre de recommandations ministérielles et d'une réunion de travail tenue au Nigéria en juillet 2018. Ce groupe de travail a été transformé en groupe de travail transitoire lors d'une réunion au Maroc en décembre 2018 lorsqu'un accord a été conclu pour solliciter l'accueil de l'Observatoire africain de la sécurité routière sous les auspices de l'Union africaine. Le processus formel est toujours en cours et une fois terminé, une Assemblée générale devra superviser ce plan de travail et toute révision ultérieure.

2. Objectif :

L'objectif du Comité de pilotage transitoire est d'assurer la coordination et la réalisation des équipes spéciales et de garantir les conditions préalables pour une bonne liaison entre l'observatoire et les gouvernements et les organisations internationales.

3. Mission :

Le mandat d'origine de ce groupe de travail était le suivant :

- (i) Finaliser l'ensemble de variables liées aux données d'accident ;
- (ii) Proposer des indicateurs de sécurité routière à surveiller au niveau national et régional, liés aux données sur les accidents, aux données d'exposition, aux données d'état civil et aux données de performance ;
- (iii) Élaborer un calendrier pour la communication des engagements au niveau régional ;
- (iv) Établir un plan de travail et un objectif d'amélioration concernant la disponibilité, la couverture et la qualité des données sur l'état civil, l'immatriculation des véhicules, les

données sur les accidents, les indicateurs de performance de sécurité routière (en tenant compte des objectifs de performance mondiaux de l'ONU 12), l'inventaire routier, les permis de conduire ;

- (v) Faire des propositions sur les résultats attendus de l'observatoire (par exemple, base de données, rapports périodiques, enquêtes conjointes, formation, plate-forme Web, etc.) ;
- (vi) Faire des propositions sur le type de base de données.

4. Méthode de travail

Communication électronique animée par le président du groupe de travail avec des téléconférences périodiques (via Webex hébergé par la Banque mondiale).

La BM / SSATP / FIT / FIA fournissent des documents de référence et facilite la traduction en français ou en anglais selon les besoins.

5. La structure

Le comité directeur de transition dont le président actuel est Benacer Boulaajoul (directeur de l'Agence nationale de sécurité routière du Maroc) est actuellement composé de :

	Pays	Nom	Titre / Organisation
PAYS MEMBRES	Maroc	Benacer BOULAAJOUL	Directeur de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière
	Kenya	Duncan KIBOGONG	Autorité nationale des transports et de la sécurité routière
	Cameroun	Mbamome NKEDONG DIVINE	Directeur national de la sécurité routière et des transports routiers
	Nigeria	Sydney IBEANUSI	Ministère fédéral de la santé
	Bénin	Georges ANAGONOU	Chef Service Communication et Coopération de l'Agence Nationale de la Sécurité Routière
	Ouganda	Ronald AMANYIRE	Secrétaire (Commission de la sécurité routière)
	Afrique du Sud	Kevin Kara-Vala	Directeur de l'information
LES PARTENAIRES		Véronique FEYPELL	Forum international des transports
		Veronica RAFFO	Banque mondiale
		Maria SEGUI GOMEZ	Fédération Internationale de l'Automobile
		Jane KARONGA	UN-ECA
		Girma BEZABEH	BAD
		Tawia ADDO-ASHONG	Responsable du Pilier Sécurité routière (SSATP)
		A. Placide C. BADJI	Chargé de mission pour le Transport routier sous le département Infrastructure et énergie / UA
		Eugène D. Anoumou DAKITSE-BENISSAN	Corridor Abidjan-Lagos Organization
LE PERSONNEL DE SOUTIEN		Yonas BEKELE	Consultant
		Mustapha Azzuzi CHAOUNE	Consultant
		Lamine Dieng DIALLO	Stagiaire (Banque mondiale-SSATP)
		Salim MAKARABO	Stagiaire (Banque mondiale-SSATP)

